

**½ Finale - Championnat de France Individuel
de Triathlon - JEUNES
zone CENTRE OUEST**

CHEMILLE SUR INDROIS (37)

Dimanche 22 Mai 2022

PRESENTATION DE L'EPREUVE

COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION	
Responsable de l'Organisation	JULIEN CRESPIN
Directeur de Course	Théo GREGOIRE
REPRÉSENTATION FÉDÉRALE	
Représentant du Bureau Exécutif Fédéral	M. HAY
Officiel National Délégué Technique référent	Théo GREGOIRE
Officiels Nationaux Arbitres de Course	Auriane MAHE
Chronométreur	ESPACE COMPÉTITION
Animateur	MATHIEU BADELIER



RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

*Cliquer ici pour accéder à la
réglementation des Epreuves
Nationales*



PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des Dossards	Date	Horaire	Lieu
	Samedi 21 Mai	16H - 17H	Salle Polyvalente
Reconnaissance Parcours Vélo	Samedi 21 Mai	<u>Départ 17H</u> <u>Précisément</u>	Sortie parc à Vélo Encadrer par 2 motards

Dimanche 22 Mai 2022

	Aire de Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Fin Échauffement	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
Benjamin H	1	9H	9H40	9H50	9H55	10H	12H45	Nat : 400 m Vélo : 10 km Cap : 2,5 km
Benjamin F	1	9H	9H40	9H55	10H	10H05		
Minimes G	2	10H	10H40	10H50	10H55	11H		
Minimes F	1	11H	11H40	11H50	11H55	12H		
Cadet G	2	12H40	13H10	13H20	13H25	13H30	18H30	Nat: 750 M Vélo: 20 km Cap: 5 km
Cadettes - Juniors F	1	14H40	15H10	15H20	15H25	15H30		
Juniors G	2	16H30	16H55	17H05	17H10	17H15		



RETRAIT DES DOSSARDS

POUR LE RETRAIT DES DOSSARDS :

AFIN DE FLUIDIFIER LE PROCESSUS:

- UN SEUL REPRÉSENTANT PAR CLUB EST ADMIS IL RÉCUPÉRERA TOUS LES DOSSARDS DE TOUTES LES COURSES POUR LES ATHLÈTES DE SON CLUB
- IL DEVRA FOURNIR CARTE D'IDENTITÉ + LICENCE FFTRI 2022 AU NOM DU CLUB

Pour les championnats de France Individuels Jeunes (triathlon, duathlon, aquathlon) les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).



PARKING / STATIONNEMENT



IDENTIFICATION DES ATHLÈTES ACCÈS À L'aire de transition

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Les dossards
 - Ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés,
 - Doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture placée au plus bas au niveau de la taille,
 - Sont portés obligatoirement dans le dos sur la partie cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied
- Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.Tri.).



Contrôle des Vélos

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 16 rayons ;
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajouts ou adaptation personnelle). Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de la roue avant, et ne pas dépasser la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits.



→ L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous

Distance	Interdite	Obligatoire
Distance XS à S	> 19.9 °C	< 16 °C

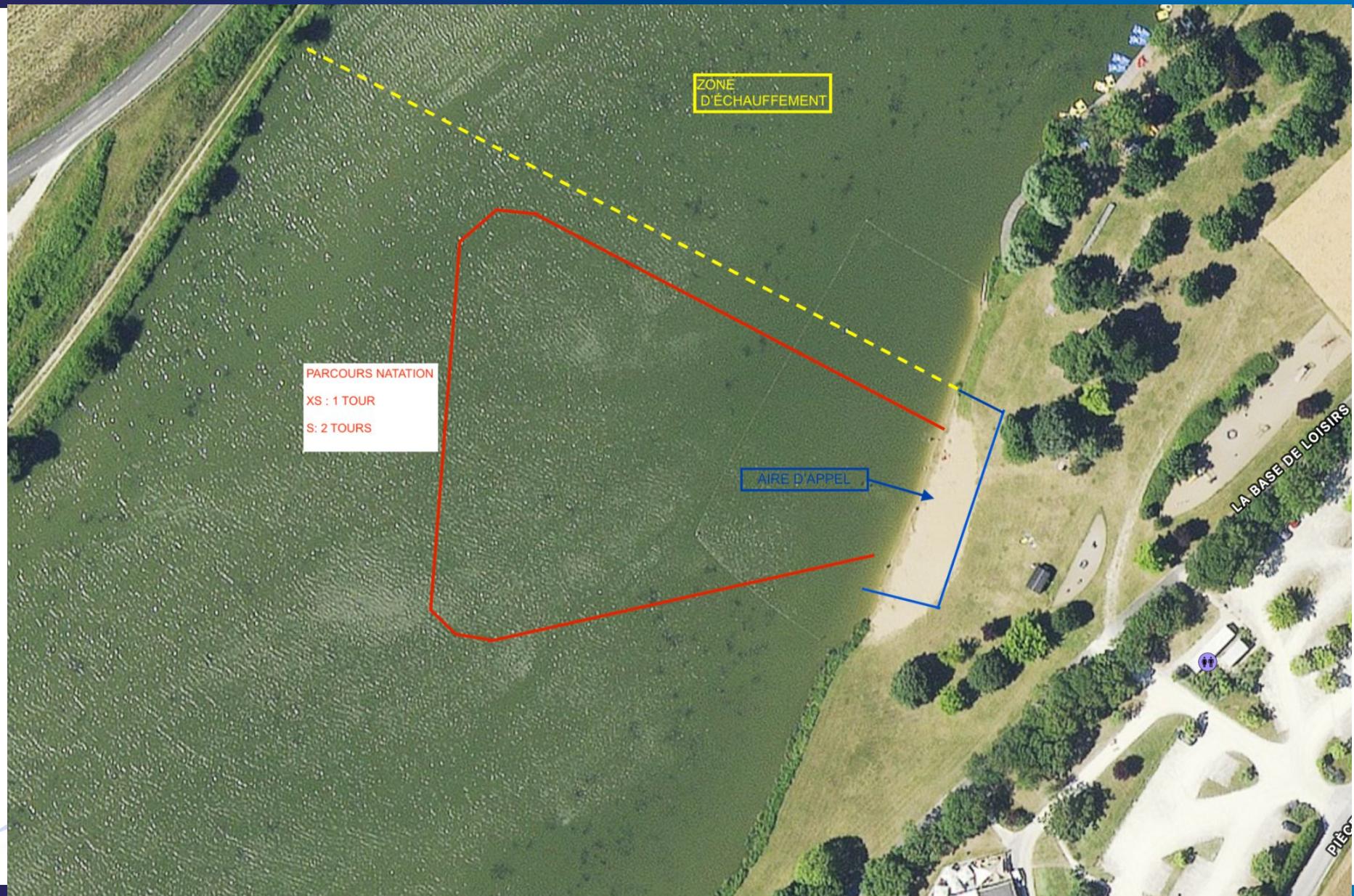
Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :

- le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les parties au-delà des coudes et des genoux ne peuvent pas être couvertes.

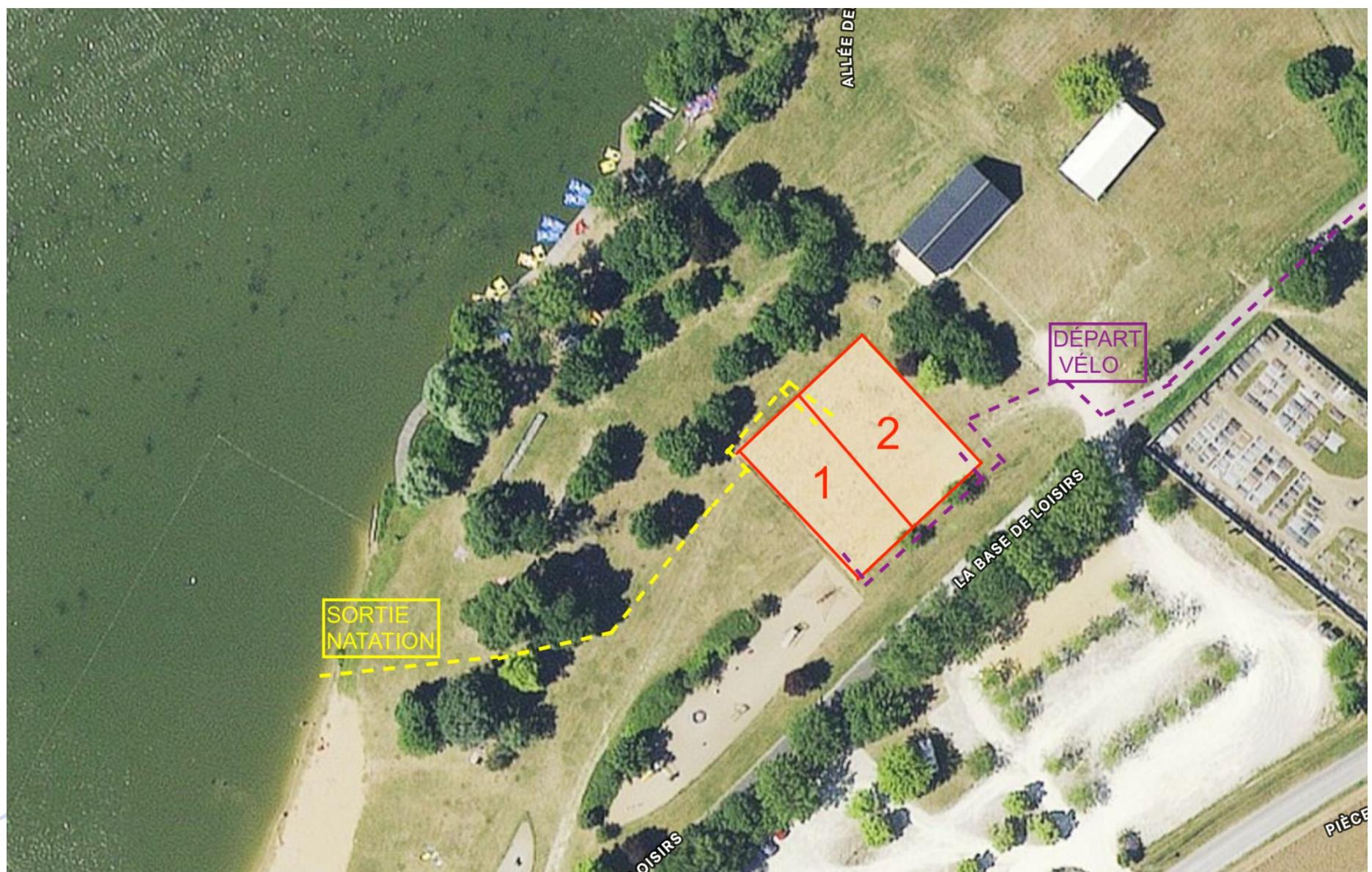
Les trifonctions ("trisuits") et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.



PARCOURS NATATION



TRANSITION 1



Aspiration-abri, drafting autorisé :

L'Aspiration-Abri n'est autorisée que pour les concurrents qui sont dans le même tour.

Ravitaillement :

Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme – Pas de zone de propreté.

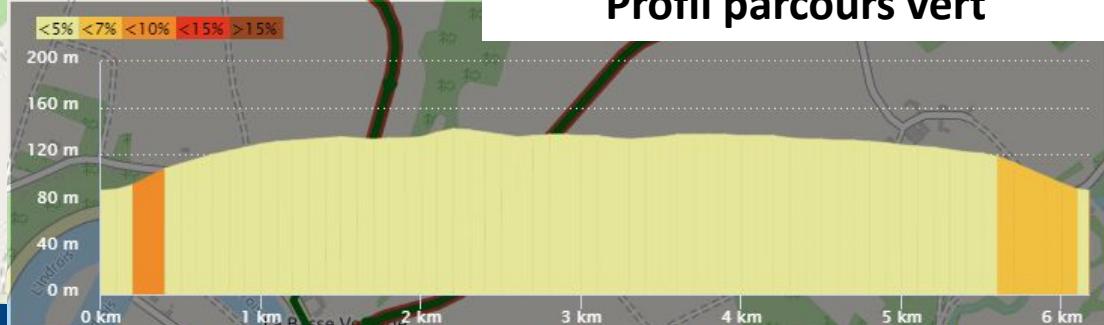


PARCOURS VÉLOS



XS : violet + 1 tours
vert : 8 km
S : violet + 3 tours :
19,8km

Profil parcours vert



TRANSITION 2



- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre,
- L'athlète ne peut pas utiliser d'éléments extérieurs (barrières, arbres, poteaux, etc..) pour s'aider dans les virages,
- L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course,
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite.
- Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied.
- A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum. Pas de limite d'ouverture de la fermeture pour le reste de l'épreuve.
- Les bretelles de la tenue de la course seront gardées sur les épaules.
- La nudité est interdite.



PARCOURS PÉDESTRE



- A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum. Pas de limite d'ouverture de la fermeture pour le reste de l'épreuve.
- Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de torse passe à la verticale la ligne d'arrivée.
- Le pointage manuel du corps arbitral prévaut sur le pointage électronique en cas d'arrivée au sprint.
- Un concurrent doit rester vigilant sur le fait de conserver sa numérotation officielle visible afin de permettre son classement. En cas de doute, le concurrent doit revenir auprès de l'arbitrage afin de confirmer sa numérotation.



Modalité d'application

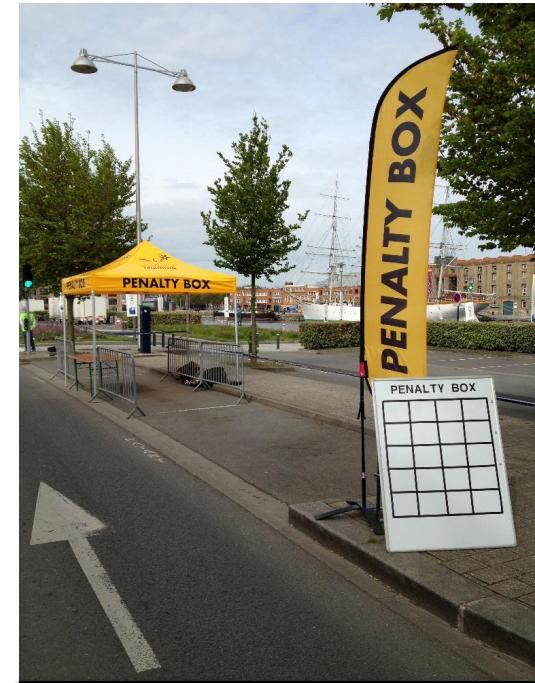
Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Benjamins / Minimes : 1 pénalité = 5 secondes

Cadets / Juniors : 1 pénalité = 10 secondes

Procédure :

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».
4. Un athlète sanctionné peut effectuer, indifféremment, sa ou ses pénalités sur la 1^{ère} ou la 2^{ème} boucle pédestre.



**Attention
Situé à 500 m de
l'arrivée**

- Les récipiendaires doivent être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course.
- Un athlète doit porter la tenue de son club pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire. La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes,



Lieu

**S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera
à la salle polyvalente de Chemillé Sur Indrois**

Modalités administratives

Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon

Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.



PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON :



PARTENAIRES DE L'ORGANISATION :



LIENS NUMERIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation

<https://www.loches37triathlon.fr>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur

<https://www.espace-competition.com/index.php?module=inscription&comp=2279>

Retrouvez les Réglementations Sportives :

<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

LOCHES 37 TRIATHLON

Dimanche 22 MAI 2022

Chemillé sur-Indrois

1/2 FINALE CENTRE-OUEST

Sélectif pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE de TRIATHLON JEUNES

Bretagne Centre Val de Loire Normandie Pays de la Loire

- Benjamines et Minimes Filles
- Benjamins et Minimes Garçons
- Cadettes et Cadets • Juniors Filles et Garçons

Plus d'informations sur : www.loches37triathlon.fr

Partenaires

- iad
- natureo Parc Aquatique
- OPTICAL CENTER OPTIQUE & AUDITION
- E.C.S. LUREBES
- ORI
- COstick
- V&B
- Le P.R.E.T.Y BISTROT LOUNGE
- AVTP

BONNE COURSE !

